

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate



VOUS N'ÊTES PAS EN VACANCES DE LA LOI  
The law never takes a vacation

## Tourisme + Enfants + Sexe Tourism + Children + Sex

c'est **criminel**, partout  
it is a **crime**, worldwide

 [www.ibcr.org](http://www.ibcr.org)

Pour signaler/To report  
[www.cyberaide.ca](http://www.cyberaide.ca)

### Au Québec, l'industrie du voyage et du tourisme dit « non » au tourisme sexuel impliquant des enfants

Montréal, le 10 mars 2010. À la suite d'un Forum d'information sur le tourisme sexuel impliquant des enfants, organisé par le Bureau international des droits des enfants (IBCR), Thomas Cook et SkyLink Voyages en décembre 2009, plusieurs joueurs de l'industrie du voyage et du tourisme ont décidé d'agir pour faire leur part dans la protection des enfants. En collaboration étroite avec l'IBCR, les représentants ont mis au point une bannière électronique dont le double objectif est de dissuader les abuseurs potentiels de passer à l'acte et d'inciter les voyageurs à dénoncer un comportement suspect.

Mme Colette Girard de l'agence Jolivac, explique son engagement dans la campagne : «Lors du forum, mes collègues et moi avons appris à notre plus grande surprise que les hommes qui ont des relations sexuelles avec des enfants ou des adolescents lors de leurs voyages sont majoritairement des "Monsieur Tout-le-monde", qui croient agir en toute impunité dans un pays autre que le leur. **Si nous pouvons contribuer à en dissuader quelques-uns de passer à l'acte, on aura réussi à protéger des enfants.**»

Les participants du Forum, dont Vacances Tour Mont Royal, Voyages Incursion, Jolivac, Thomas Cook, Canandes International Tours, Sunwing, Tours Chanteclerc et SkyLink Voyages, se sont tous dits interpellés par cette cause et ajouteront progressivement la bannière à leurs instruments de communication (email, contrat, itinéraire, site web, etc.) afin de la disséminer le plus possible.

Le Bureau se félicite de cette initiative, issue du secteur privé lui-même. L'une des principales recommandations du troisième Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents consiste effectivement à renforcer la coopération entre les gouvernements, les ONG et le secteur privé dans la lutte contre l'exploitation sexuelle. L'IBCR tient aussi à exprimer ses remerciements tout spécialement à Jolivac, qui a joué un rôle essentiel au sein du comité lors de l'élaboration de la campagne.

Il s'agit pour l'IBCR d'une première étape importante dans la lutte contre le tourisme sexuel impliquant des enfants, qui sera bientôt suivie par d'autres : «Nous allons compléter la campagne avec des pamphlets éducatifs qui seront distribués dans les consulats des principales destinations des voyageurs Québécois. Si les fonds le permettent, nous souhaitons également mettre au point une vidéo de sensibilisation qui serait projetée à bord des avions à destination de pays où le tourisme sexuel impliquant des enfants fait rage. Parallèlement à cela, l'IBCR continue de développer différents projets dans ces mêmes destinations pour combattre l'indifférence face à ce crime et fermer le cercle vicieux de l'exploitation sexuelle», explique Marco Sotelo, responsable du Programme contre le tourisme sexuel impliquant des enfants à l'IBCR.

### **Un phénomène en expansion**

Une étude du professeur de droit Benjamin Perrin de l'Université de Colombie-Britannique révèle qu'**au moins 146 Canadiens ont été accusés d'agression sur des enfants à l'étranger entre 1993 et 2007**. Les abuseurs, en majorité des hommes, voyagent souvent vers une destination moins développée telle que l'Amérique Latine, de plus en plus populaire auprès des abuseurs au détriment de l'Asie du Sud-est, pour des raisons de coûts et de proximité.

Contrairement à ce que l'on peut penser, la majorité des touristes qui abusent sexuellement des mineurs à l'étranger ne sont pas des pédophiles qui s'intéressent essentiellement aux enfants pré-pubères. Ce sont plutôt des abuseurs dits «situationnels», qui ont des activités à caractère sexuel avec un enfant parce que cet enfant est mis à leur disposition, généralement par le biais de la prostitution ou de la famille. Ils profitent alors de l'anonymat rattaché à leur statut de touriste ainsi que du taux de change avantageux pour poser des gestes dont ils se seraient abstenu dans leur vie de tous les jours. Par conséquent, une grande partie des mineurs exploités ont entre 12 et 16 ans. Les victimes sont des filles comme des garçons.

Au Canada, une loi extraterritoriale permet de poursuivre les Canadiens ayant commis des abus sexuels sur des enfants à l'étranger. Malgré les récentes condamnations de Donald Bakker, de Colombie-Britannique, et des Québécois Armand Huard et Denis Rochefort, la question du tourisme sexuel impliquant des enfants demeure largement méconnue parmi la population.

- 30 -

#### **Bureau international des droits des enfants (IBCR)**

**Marco Sotelo**, chargé du Programme contre le tourisme sexuel impliquant les enfants (Anglais)  
Tél : 514-932-7656, poste 227  
[m.sotelo@ibcr.org](mailto:m.sotelo@ibcr.org)

**Nadja Pollaert**, directrice générale  
Tél : 514-462-2577  
[n.pollaert@ibcr.org](mailto:n.pollaert@ibcr.org)

**Colette Girard**, VP ventes chez Jolivac  
Tél : 514-336 6600, poste 203  
[colette@jolivac.com](mailto:colette@jolivac.com)

*Ou visiter le site Internet du Bureau international des droits des enfants au [www.ibcr.org](http://www.ibcr.org)*